

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 16 février 2007

N° 2007-06

Nombre de délégués en exercice :	18	L'an deux mil sept, le 16 février 2007 à quinze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	11	
Date de la convocation :	08 février 2007	

Présents : MM. ASTRUC, CAMBON, DE MARSAC, EMPOCIELLO, GUIRBAL, MASSAT, MOUNIE, PLAGES, QUÉREILHAC, SAUDEDE, STEIN.

Absents excusés : MM. ANDRIEU, COLLIN, GARRIGUES, MOIGNARD, NONORGUES, ROSET, ROUCOLLE.

Assistaient à la séance : M. BONSANG (CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron),
M. LARREY (Payeur Départemental),
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

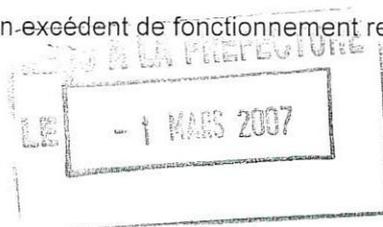
OBJET : Affectation du résultat du Compte Administratif 2006

Après adoption du Compte Administratif, le Président propose d'affecter le résultat de celui-ci conformément aux règles comptables applicables en la matière :

- considérant que le Compte Administratif 2006 présente un excédent de fonctionnement constitué du résultat de l'exercice augmenté du résultat reporté de l'exercice 2005 s'élevant à **135 539.04 €**, avant prise en compte des restes à réaliser de la section en dépenses et recettes,
- considérant que le résultat de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et recettes ne fait pas apparaître de besoin de financement.

Le Président propose :

- d'affecter la somme de **135 539.04 €** en excédent de fonctionnement reporté.



*
**

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve les propositions du Président,
- décide d'affecter la somme de 135 539.04 € en excédent de fonctionnement reporté.

*Fait et délibéré,
les jour, mois et an que dessus,*

Le Président,

Jean CAMBON

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE - 1 MARS 2007

ET DE SA PUBLICATION LE - 1 MARS 2007

Montauban, le - 2 MARS 2007

LE PRÉSIDENT,

Jean CAMBON

